

Compte rendu de la séance 12 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 12 avril, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 04/04/2019, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROBERT Jean-Luc, Mmes LYOEN Marie-Yvonne et THURMEL Frédérique, adjoints
MM. IMBEAUX Michel, FEYNIE Daniel, ROUX Vincent et PASQUET Serge, conseillers

Absent excusé : Mmes GOUEYTHIEU Sabine et MICHALCZYK Catherine

Secrétaire de séance : M. ROUX Vincent

Ouverture de la séance : 20H30

Levée de la séance : 22h30

1. DÉLIBÉRATIONS

➤ ***Comptes administratifs 2018 Commune et Assainissement***

Vu les résultats reportés, les opérations de l'exercice, les restes à réaliser, le conseil municipal approuve à l'unanimité les résultats définitifs de la commune et d'assainissement pour l'exercice 2018.

➤ ***Approbation du compte de gestion de la Commune et de l'Assainissement pour l'exercice 2018***

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés par le Receveur qui sont en tous points similaires aux comptes administratifs communaux.

➤ ***Affectation du résultat commune - année 2018***

Vu le résultat de fonctionnement à affecter (87 506.40 €), vu le solde d'exécution de la section d'investissement (- 30 028.20 €), vu le solde des restes à réaliser (1 000 €),

Le conseil municipal décide d'affecter au budget 2019 :

- en recette d'investissement : 29 028.20 € (cpte 1068)
- en recette de fonctionnement 58 478.20 € (cpte 002)

➤ ***Affectation du résultat Assainissement - année 2018***

Vu le résultat d'exploitation à affecter (- 36 359.95 €), vu le solde d'exécution de la section d'investissement (11 584.10 €), vu le solde des restes à réaliser (0 €), vu l'excédent de financement de la section d'investissement (11 584.10 €)

Le conseil municipal décide d'affecter au budget 2018 :

- en recette d'investissement NÉANT (cpte 1068) car excédent de financement à la section d'investissement
- en recette d'investissement : 11 584.10 € (cpte 001)
- en dépenses d'exploitation : 36 359.95 € (cpte 002)

➤ **Taux d'imposition pour fiscalité directe locale 2019**

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes directes de 2018.

Elles s'élèvent respectivement à :

Taxes directes locales	Taux 2018	Variation du taux	Taux 2019
Taxe d'habitation	16.17%	0 %	16.17%
Taxe foncière (bâti)	16.45%	0 %	16.45%
Taxe foncière (non bâti)	44.62%	0 %	44.62%

➤ **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de Mussidan : rapport d'activité 2018**

Le conseil municipal approuve le rapport d'activité de l'année 2018

➤ **Communauté de communes : transfert compétence eau et assainissement**

Suite à l'application de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018, relative à la mise en œuvre du transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes, la commune doit se prononcer sur ce transfert.

Le conseil municipal transfère sa compétence eau et assainissement à la CCICP au 1^{er} janvier 2020.

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs de la commune et de l'assainissement de l'année 2018 dressé par le Maire, après que celui-ci se soit retiré.

Membres présents : 8 - suffrage exprimé : 7 (pour : 7 ; contre : 0)

3. VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2019 DE LA COMMUNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

➤ **Commune**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 275 928.20 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 134 279.91 €

Le budget total de la commune s'élève à 410 208.11 €.

Le budget est voté à l'unanimité (membres présents : 8 - suffrages exprimés : 8 (pour : 8 ; contre : 0)

➤ **Assainissement**

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à hauteur de 56 735.00 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 20 109.10 €

Le budget total de l'assainissement s'élève à 76 844.10 €.

Le budget est voté à l'unanimité (membres présents : 8 - suffrages exprimés : 8 (pour : 8 ; contre : 0)

4. AFFAIRES EN COURS

➤ *Elections européennes du 26 mai 2019*

Le conseil établit une permanence du bureau de vote : 2 membres du conseil par tranche horaire de 2h.

COMMEMORATION DU 08 MAI 45

Rassemblement devant le Monument aux Morts
Mercredi 8 mai 2019 à **10h15**

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DE LA SÉANCE 05 AVRIL 2018**

N° des délibérations	Objet	décision
2019-1204-1	Fonds de concours CCICP : tx accessibilité 2017	Montant sollicité : 10 152.46 €
2019-1204-2	Approbation Comptes de gestion 2018	- Commune : OK - Assainissement ; OK
2019-1204-3	Vote des taux taxes directes locales 2019	Sans changement : - TH : 16.17 % - FB : 16.45 % - FNB : 44.62 %
2019-1204-4	Compte administratif 2018 - commune	OK
2019-1204-5	Affectation des résultats 2018 - commune	OK
2019-1204-6	Compte administratif 2018 - Assainissement	OK
2019-1204-7	Affectation des résultats 2018 - Assainissement	OK
2019-1204-8	SIVOS : rapport d'activité 2018	OK
2019-1204-9	CCICP Transfert de compétence eau et assainissement	OK au 1 ^{er} janvier 2020

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS
AU COURS DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2019**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
--------------------	-----------	-----------------------------------

MASSIAS Jean-Luc		
ROBERT Jean-Luc		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
GOUEYTHIEU Sabine		ABSENTE EXCUSEE
MICHALCZYK Catherine		ABSENTE EXCUSEE
PASQUET Serge		
FEYNIE Daniel		
ROUX Vincent		
IMBEAUX Michel		